

Des groupes de parole pour les enfants

«Chaque année en Suisse près d'un couple sur deux divorce, ce qui fait 14 000 enfants en souffrance par année dont 1800 pour notre seule région en un an, sans compter les enfants de parents séparés. C'est une forme de maltraitance», s'insurge le directeur du Centre social protestant Berne-Jura Pierre Ammann. Ce dernier a annoncé hier la création de groupes de parole destinés aux enfants dès l'âge de quatre ans et aux ados jusqu'à 18 ans, pour leur permettre à mieux vivre la séparation de leurs parents. Ces groupes s'inscrivent dans le prolongement du Service de consultation conjugale et familiale à Bienne et à Moutier.

«Le problème est que la séparation et le divorce sont banalisés comme solution aux conflits. Aspiré dans ceux-ci, les enfants subissent à leur tour de graves conflits de loyauté. L'enfant qui

vient dans ces groupes est normal et il doit pouvoir extérioriser sa souffrance, son sentiment de culpabilité sans passer par la case psy», explique Ursula Chatelain, responsable du service de consultation du CSP à Bienne. «Il ne s'agit pas d'annuler la souffrance de l'enfant mais de l'aider à surmonter la décision des parents», renchérit Manon Rusca, responsable de ce projet intitulé «Ma famille autrement». Il a été mis au point voici 15 ans par As'trame, une association lausannoise au rayonnement romand avec qui le CSP s'associe pour ce projet. «Actuellement, nous avons déjà accueilli 300 enfants et les groupes se sont révélés très efficaces pour 60% d'entre eux», s'est réjouie Marie-Dominique Genoud, directrice d'as'trame, qui explique que l'intervention repose sur cinq rencontres thématiques avec les enfants. Elles re-



«**MA FAMILLE AUTREMENT**» Pour présenter le projet destiné aux enfants de parents divorcés: Marie-Dominique Genoud, Pierre Ammann, Manon Rusca et Ursula Chatelain (de gauche à droite). (YVES-ANDRÉ DONZÉ)

posent sur l'histoire de l'enfant dans sa famille, ses émotions, l'estime de soi, l'intégration et les liens actualisés. Les enfants peuvent partager leur vécu avec d'autres, développer leurs propres ressources et surtout, s'exprimer dans un milieu sécurisé. Signe particulier de ces groupes:

cela dépend de la bonne volonté des parents à qui il est demandé une contribution financière de 100 à 300 fr. par enfant. Ils participent à la première séance et à la séance finale finale. /yad

Renseignements: 032 493 3221 ou
info@csp-beju.ch